

Au Grez des 4 Saisons - Archennes - Bossut



Randonnée n°26560347

Au Grez des 4 saisons, ce sont des balades dans différents villages de Grez-Doiceau, à la découverte des producteurs locaux et des acteurs de la biodiversité, avec des panneaux explicatifs sur le parcours.

Cette boucle concerne les villages d'Archennes et de Bossut.

La boucle vers le Grand Royal est facultative si l'on veut réduire la longueur de la ballade

Durée :	2h00	Difficulté :	Facile
Distance :	6.36km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	66m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	57m	Commune :	Grez-Doiceau
Point haut :	94m		
Point bas :	42m		

Description

(D/A) Pour se rendre au départ de la ballade, prendre la N25 (ou la chaussée de Wavre) en direction de Grez-Doiceau, puis suivre la direction Archennes rue des Moulins) jusqu'à l'église d'Archennes, où il y a un parking.

- continuer à pied sur 350m et prendre la rue de l'Héridelle à droite, pour monter vers les champs

- Continuer la ballade en suivant le tracé sur Visorando

La description doit s'achever par la référence au point d'arrivée : **(A)** pour une randonnée en ligne, **(D/A)** pour une boucle.

Points de passages

D/A Départ
N 50.751788° / E 4.670846° - alt. 48m - km 0

D/A Arrivée
N 50.751478° / E 4.671804° - alt. 51m - km 6.36

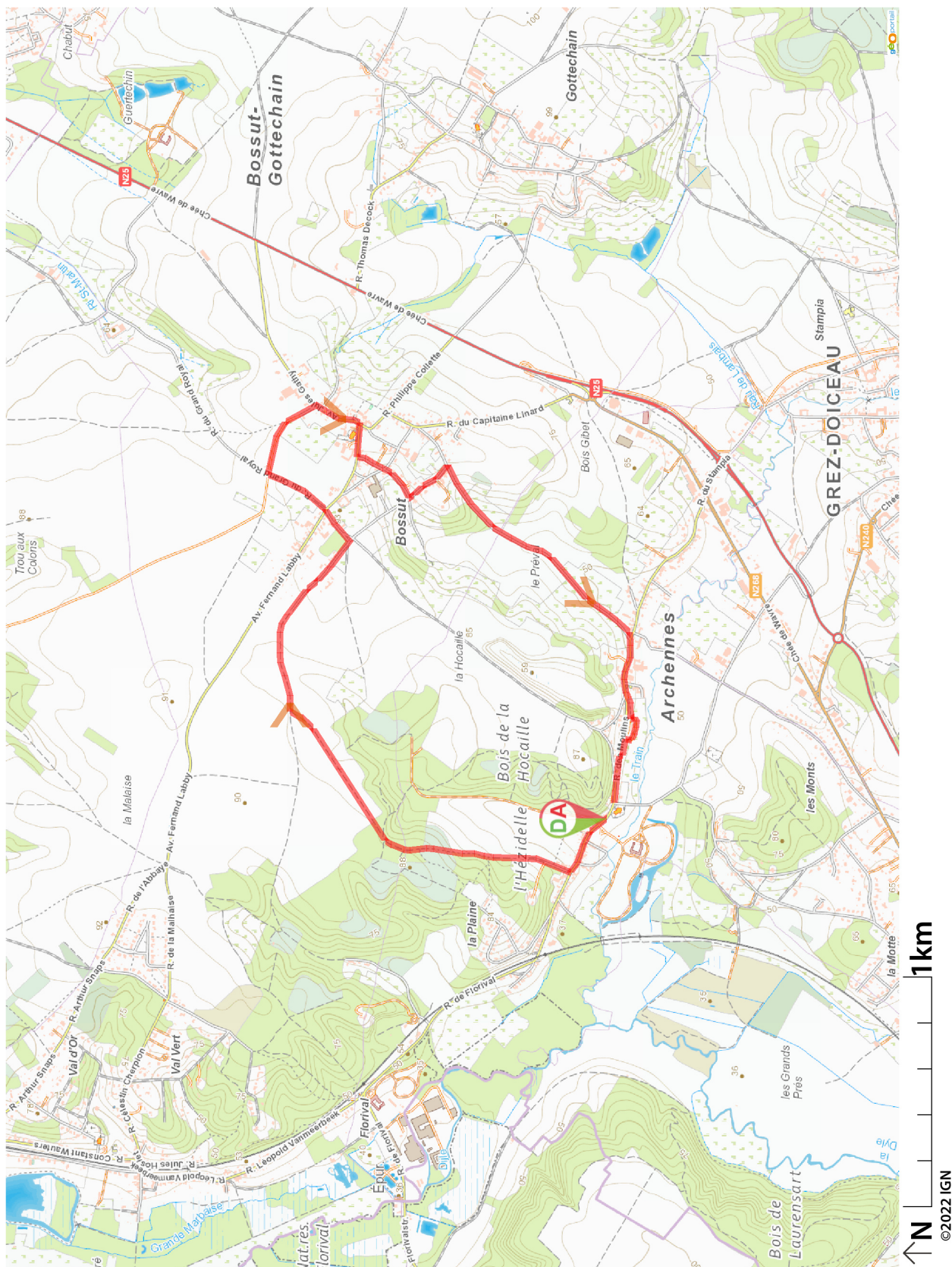
Informations pratiques

A proximité

Voici les panneaux permettant de découvrir

1. Panneau au départ
 2. Hommage aux fermes d'autrefois
 3. L'Héridelle
 4. Ferme du Château d'Archennes
 5. Le Grand Royal
 6. Ferme Socquet
 7. Ferme Huens
 8. Le Préval
 9. Domaine du Préval
 10. Le Coullemont
 11. Le Potager Grézier les producteurs alimentaires locaux
- Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.be/randonnee-/26560347>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

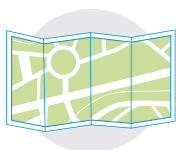
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



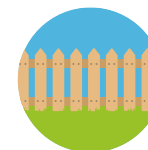
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



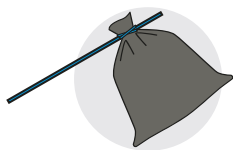
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.